

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 AVRIL 2018

Compte-rendu affiché le : 9 avril 2018

Date de transmission en Sous-Préfecture : 10 avril 2018

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2018

N° 18-03-08

OBJET :
Affectation des subventions
aux associations sur la
dotation "Promotion
animation" – Année 2018.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel
ORIOU – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD –
Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre
RODAMEL – Jean-Marc ALVES – Odile CLAVIERES –
Dominique PAULMIER - Guillaume RONDOT – Sylvie
ROBERT – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON –
Marie-Ange LAURENT - Valérie BLANCHARD –
Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève
NIGAY – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Julien GOUTAGNY à Olivier PERRET – René
THELISSON à Pierre RODAMEL – Catherine MAREY à
Joëlle VILLEMAGNE – Lionel CANNOO à Valérie
BLANCHARD – Mireille PAULET à Francis
LEMERCIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180405-18-03-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018

Affichage : 09/04/2018



OBJET DE LA DELIBERATION :

**AFFECTATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SUR LA DOTATION
« PROMOTION ANIMATION » – ANNEE 2018**

Tous les présidents et membres de bureau d'association ne prennent pas part au vote pour la subvention allouée à leur association.

Monsieur Pierre RODAMEL, conseiller délégué aux finances, rappelle l'article 20 du contrat de délégation de service public avec le Casino Le Lion Blanc relatif à la contribution du délégataire au développement artistique et touristique de la collectivité et propose de répartir le montant, ainsi qu'il suit :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
ASA FOREZ – Rallye Baldomérien	6 500,00 €
ALEGRIA DO IMIGRANTE – Festival de Folklore	800,00 €
COMITE DES FETES	2 500,00 €
GROUPEMENT DES 4 CANTONS ST GALMIER – Comice des 4 cantons	6 000.00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS – Eté sport	7 000,00 €
A.B.S – Jogging pour tous	500,00 €
ASOS – Cyclo-cross	900,00 €
ASOS – Prix Cycliste de ST-GALMIER	900,00 €
BOULE DU BORD DE COISE – Grand Prix de la Ville	1 200,00 €
BOXE THAI BALDOMERIENNE – Gala de boxe	1 000.00 €
CYCLOS RANDONNEURS – Roger RIVIERE	500,00 €
JUDO CLUB - Tournoi	500.00 €
LES PAS PETILLANTS – Rando Campagnarde	400,00 €
PETANQUE DU PARC - Prix de la Ville	1 800,00 €
ST GALMIER LOISIRS – Section Badminton – Rush Baldomérien	600.00 €
U.S.G.C – Tournoi Roger ROCHER	2 500,00 €
VOLLEY BALL – Tournoi Nocturne	500,00 €
TOTAL	34 100,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de verser aux associations les sommes précitées telles que définies ci-dessus,
- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2018.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180405-18-03-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2018

Affichage : 09/04/2018

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 9 avril 2018.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.